

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-REMEZE.**

Sur convocation de Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Remèze en date du 6 janvier 2021, L'an deux mille vingt un et le onze du mois de janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de Saint-Remèze, s'est réuni dans la salle de la mairie de Saint-Remèze sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, à l'effet de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

Tarifs des concessions au cimetière.

Étaient présents : Mesdames BERNARD Evelyne, DUMARCHER Cécile, FLORES Nicole, ISSARTEL Nadège, METIVIER Chantal, MIALON Sabine, SARTRE Jacqueline, SIMONET Marie-Claire, Messieurs BOULLE Didier, CHARMASSON Claude, GOVART Marcel, HAON Frédéric, MEYCELLE Patrick.

Mr BOULLE Claude donne procuration à Mr Patrick MEYCELLE.

Mr SOUBEYRAND Tom donne procuration à Mme Nadège ISSARTEL.

Mme Nadège ISSARTEL a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs pour les concessions au cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs des concessions, comme suit :

Concession simple	15 ans	200 €
	30 ans	300 €
	50 ans	700 €
Concession double	30 ans	600 €
	50 ans	1400 €
Columbarium	30 ans	300 €
	50 ans	700 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé les membres présents.

Votants : 15 ; Pour : 15 ; Contre: 0 ; Abstentions: 0.

Le Maire,

Patrick MEYCELLE.

